REGLEMENT DE CONSULTATION

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Transformation et rénovation de l'ancien bâtiment de l'ADAPEI en 29 logements avec une extension de 10 logements et construction de 4 logements individuels à Valserhône

Date et heure limites de réception des offres

Lundi 20 décembre 2021 – 17H00

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION 3

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION 3

2.1 - DUREE DU MARCHE - DELAIS D'EXECUTION 3
2.2 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES 3
2.3 - MODE DE REGLEMENT DU MARCHE ET MODALITES DE FINANCEMENT 4

ARTICLE 3 : CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION 4

ARTICLE 4 : PRESENTATION DES OFFRES 4

4.1 – PIECES ECRITES ADMINISTRATIVES 4
4.2 – PIECES ECRITES TECHNIQUES 4

ARTICLE 5 : JUGEMENT DES OFFRES 4

5.1 – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES 5
5.2 – CHOIX DU TITULAIRE DU MARCHE 5

ARTICLE 6 : MODALITE DE REMISE DES OFFRES 6

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 6

Article premier : Objet et étendue de la consultation

La présente consultation a pour objet de désigner une équipe de maîtrise d'oeuvre pour l'esquisse/diagnostic, la conception et le suivi des travaux de la transformation et rénovation de l'ADAPEI en 29 logements avec une extension de 10 logements et la construction de 4 logements individuels à Valserhône pour le compte d'Alfa 3A.
Le marché est un marché de maîtrise d'œuvre. Alfa3a ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Cependant, afin de garantir la bonne exécution des prestations, la solidarité par le mandataire est requise à l'attribution du marché.
Cette solidarité permet d'assurer à Alfa 3A que, quel que soit la défaillance de l'un des cotraitants dans l'exécution de ses obligations, le marché sera exécuté au même prix et sera garantie par le mandataire commun.
L'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'oeuvre sera composée de spécialistes capables, ensemble, de maîtriser la totalité des disciplines concernées par le projet et notamment ayant des compétences avérées en :
- Architecture
- B.E.T Fluide et Structure
- Thermique
- Acoustique
- Economie du bâtiment
- VRD/Paysage
- OPC

Une sensibilité de l'équipe de MOE au développement durable, à l'économie circulaire et au réemploi des matériaux sera valorisée.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :
- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Un candidat individuel pourra répondre dès lors qu'il peut assurer toutes les prestations annoncées ci- dessus sans former de groupement.

Les missions retenues et les prestations attendues sont détaillées dans le cahier des clauses techniques et particulières.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Délais d'exécution

Les délais d'exécution des missions et différentes phases sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés.
Le planning prévisionnel est le suivant :
Dépôt de PC : au plus tard JUIN 2022
Démarrage du chantier : OCTOBRE 2022

2.2 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

2.3 - Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Article 3 : Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (R.C.)
- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.)
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)
- Le programme de l'opération
- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.G.)

Article 4 : Présentation des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.
Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

Le candidat devra impérativement remettre dans son offre les documents suivants :

4.1 – Pièces écrites administratives

- L'acte d'engagement et ses annexes
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ayant été accepté sans modification
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières ayant été accepté sans modification
- Le programme ayant été accepté sans modification
- Le Cahier des Clauses Générales

4.2 – Pièces écrites techniques

- Le cadre de réponse servant à l'analyse de la valeur technique dument complété, en annexe de l'AE.

Article 5 : Jugement des offres

Les offres seront réputées complètes si elles comprennent l'ensemble des documents décrits à l'article 4.

Toutes offres incomplètes et/ou ne respectant pas les exigences formulées ci-dessus, seront considérées comme non conformes et ne seront pas prises en considération.

5.1 – Critères de sélection des offres

L'offre de base proposée par les candidats sera examinée conformément aux critères détaillés ci-dessous.
Le marché sera attribué au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères avec leur pondération, définis comme suit :

Critères d'attribution

Critère Prix :40%
Honoraires au % du montant des travaux, ventilation selon tableau à remplir en annexe de l'AE

Critère Valeur Technique : 60%
Pondération

A- Résidence sociale
Description de l'équipe

Modalité d'organisation pour le diagnostic, l'analyse de l'existant et les phases de conception/travaux

Moyens mis en œuvre pour optimiser les délais des phases d'étude

Références significatives de moins de 5 ans en adéquation avec le projet de transformation/rénovation et d'extension

B- Construction de 4 logements individuels en bande
Description de l'équipe

Modalité d'organisation pour l'esquisse et les phases de conception/travaux

Moyens mis en œuvre pour optimiser les délais des phases d'étude

Références significatives de moins de 5 ans en logement social (de type individuel en bande de préférence)

La maîtrise d'ouvrage se réserve le droit de rentrer en phase de négociation avec un ou plusieurs candidats sans dénaturer les offres.

5.2 – Choix du titulaire du marché

Après analyse des offres, il sera procédé au classement des offres et au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères de sélection des offres indiquées ave leur pondération ci-dessus.

Tous les autres candidats sont avisés par écrit transmis par voie électronique du rejet de leur offre.

Le titulaire retenu recevra une lettre de notification signée par le maître d'ouvrage ainsi qu'une copie de son marché pour notification.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'interrompre, de reporter, d'annuler, de déclarer infructueuse ou de déclarer sans suite la présente consultation sans qu'il soit dû la moindre indemnisation aux prestataires.

Article 6 : Modalité de remise des offres

Transmission électronique de l'offre

Les candidats transmettent leur offre en déposant leurs pièces sur le site :

www.alfa3a.org/appels-d-offre

et envoient un mail informant du dépôt du dossier à l'adresse suivante :

sandrine.poncet@alfa3a.org

Les offres qui seraient déposées après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ;

Article 8 : Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires à l'établissement de leur offre, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à :

ALFA3A – Pôle Immobilier
14, rue Aguétant
01500 AMBERIEU EN BUGEY
Tél. : 04.74.38.29.77
Courriel : florence.massart@alfa3a.org

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à tous les candidats ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Une visite sur site pourra être organisée, à la demande du candidat, le lundi 29 novembre ou le jeudi 2 décembre. Pour y participer, une demande écrite par mail est à envoyer à :

florence.massart@alfa3a.org